



Agence La Roche Bernard

LA ROCHE BERNARD

TARIF TRANSACTIONS IMMOBILIERES
HONORAIRES T.T.C. (TVA à 20% incluse)

HONORAIRES	PRIX COMPRIS ENTRE
Honoraires minimum	0 et 70 000 euros
6%	70 001 et 150 000 euros
5%	150 001 et 250 000 euros
4%	supérieur à 250 000 euros

HONORAIRES MINIMUM : 4000 € TTC

Honoraires à la charge du vendeur si mandat de vente.

Honoraires à la charge de l'acquéreur si mandat de recherche.

Prix estimation : sur devis (Fonction du bien et de la situation)

TARIF LOCATIONS (hors saisonnier)	
Conformément à la loi ALUR	BAUX A USAGE D'HABITATION (Principale, Secondaire et meublée) - Zone très tendue : 12 euros par mètre carré - Zone tendue : 10 euros par mètre carré - Autres communes : 8 euros par mètre carré ETAT DES LIEUX : 3 euros par mètre carré
Ces honoraires sont à la charge de chacune des parties BAUX DE DROIT COMMUN (garage, parking, etc...) 17% du loyer annuel hors charges, à la charge du locataire BAUX A USAGE PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL : 10% TTC du loyer triennal hors charges A la charge du preneur sauf accord conventionnel	
HONORAIRES MINIMUM : 100 euros TTC	

TARIF GÉRANCE LOCATIVE
7,5 % H.T. du quittancement, soit 9% TTC du quittancement (TVA à 20%)
OPTION GARANTIE DES LOYERS IMPAYÉS ET DÉTÉRIORATION IMMOBILIERE : 4,2% du quittancement
OPTION VACANCES LOCATIVES 2,5% du quittancement

- Location
- Gestion
- Transaction
- Syndic de copropriété